

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



**QUELLE AGRICULTURE IRRIGUEE POUR
QUEL AGRICULTEUR ?**

Présentation : Alphonse OUEDRAOGO
Directeur du Développement de l'Irrigation

PLAN DE L'EXPOSE

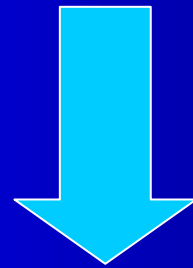
I - GRANDS AXES DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE IRRIGUEE AU BURKINA FASO

- Objectifs, axes stratégiques, plan d'investissement, résultats attendus, mesures d'accompagnement

II – QUELLE AGRICULTURE IRRIGUEE POUR QUEL AGRICULTEUR

- État des lieux de la gestion des périmètres irrigués
- Perspectives de gestion durable des périmètres irrigués

Adoption d'un document de politique nationale de développement durable de l'agriculture irriguée à l'horizon 2015



Exigence pour l'économie nationale et la sécurité alimentaire

GRANDS AXES DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE IRRIGUEE AU BURKINA FASO

Objectifs

- **Contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires et de la petite industrie locale;**
- **Contribuer à la lutte contre la pauvreté;**
- **Contribuer à l'équilibre entre les différentes régions du Burkina Faso;**
- **Augmenter et diversifier les exportations.**
- **Promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles;**

Axes stratégiques

- **Mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire approprié et incitatif à l'investissement dans l'irrigation;**
- **Mettre en place une politique d'aménagement et de valorisation agricole;**
- **Promouvoir la valorisation locale de la production et sa commercialisation;**
- **Organiser la recherche-développement, l'appui-conseil et la formation;**
- **Définir les mécanismes pour le financement de l'agriculture irriguée et des activités connexes;**
- **Promouvoir une culture environnementale;**
- **Promouvoir l'accessibilité des groupes défavorisés à la terre et aux facteurs de production**

Plan d'investissement

- En 4 phases de 3 ans entre 2004 et 2015
- Soutient quatre (04) programmes

□ **Programme 1:** Valorisation et extension de la grande et moyenne irrigation sur **25 000 ha**

- un sous-programme d'assainissement des coopératives et de réhabilitation des grands et moyens aménagements sur **5 000 ha**; Coûts 21 861,5 millions FCA
- un sous-programme d'extension de **16 700 ha** de grands aménagements; Coûts 198 724 millions FCA
- un sous-programme de **3 300 ha** de nouveaux grands aménagements par les investisseurs privés; Coûts 10 002,3 millions FCA

❑ **Programme 2:** **Intensification et extension** **de la petite irrigation sur** **30 000 ha** ; Coûts 87 852 millions FCA

**l'exploitation des périmètres de
petite taille (inf. à 20 ha), avec
des moyens d'exhaure et des
techniques d'irrigation et de
production à faibles coûts**

- *l'exhaure manuelle avec des
puisettes ou avec l'arrosoir.
avec une pompe à motricité
humaine ou une petite
motopompe ;*
- *Les coûts d'aménagement à
l'ha varient de quelques
dizaines de milliers de FCFA
à environ 2 000 000 FCFA.*



❑ Programme 3:

Aménagement
participatif de **5 000 ha**
de bas-fonds;

Coûts 12 113,3 millions
FCA



❑ Programme 4 :

Gestion intégrée de la
fertilité des sols et des
cultures

Coûts 20 462,406
millions FCA

❑ mesures d'accompagnement

Coût du plan d'investissement

351,050 milliards FCFA (soit 691 millions de dollars EU) y inclus le coût de construction des barrages, réparti comme suit :

- **Barrages: 9,11%**
- **Assainissement des coopératives: 0,67%**
- **Aménagement des périmètres: 59,81%**
- **Mise en valeur agricole: 9,93%**
- **Soutien aux activités connexes: 3,5%**
- **Organisation et Gestion: 6,43%**
- **Protection environnementale et sociale : 3,02 %**
- **Gestion intégrée de la fertilité des sols et des cultures : 5,66%**
- **Actions d'accompagnement: 2,72%**
- **Imprévus: 4,71%.**

Bénéfices attendus

- **Amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales ;**
- **Réduction du déficit de la balance commerciale et augmentation des recettes d'exportation ;**
- **Augmentation du revenu net des exploitants agricoles;**
- **Bénéfices consolidés annuels de la mise en valeur des différents programmes à l'horizon 2015 : 71,2 milliards de FCFA (132 millions de dollars EU).**

Conclusions de table ronde de Janvier 2006

- ⇒ une forte adhésion des Partenaires Techniques et Financiers à la stratégie, appuyée d'annonces de contributions;
- ⇒ la disponibilité des Partenaires Techniques et Financiers à accompagner la mise en œuvre de la stratégie;
- ⇒ des promesses de financement un montant d'environ 88 milliards de F CFA pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'agriculture irriguée et d'autres activités du secteur agricole

QUELLE AGRICULTURE IRRIGUEE POUR QUEL AGRICULTEUR ?

L'illustration de maîtrise de l'eau est la réalisation de plus de 1500 petits et moyens barrages auxquels s'ajoutent les grands ouvrages de Bagré, de Kompienga, de Ziga et du Sourou.

La capacité de stockage de ces réservoirs est estimée à plus de 5 milliards de m³.

Cependant, la valorisation agricole de cette ressource eau, quoique faible au vu d'un potentiel estimé à plus de 500 000 ha, s'est traduite par l'exécution d'importants aménagements hydroagicoles.

Dans le but de créer les meilleures conditions de mise en valeur de ces aménagements, des textes réglementant la gestion des périmètres irrigués ont été adoptés :

- ***Décret N° 97-598/PRES/PM/MEE/AGRI, portant cahier de charges pour la gestion des grands aménagements;***
- ***décret n°2000-070/PRES/PM/AGRI/MEE du 03 mars 2000 pour les périmètres moyens***

État des lieux de la gestion des périmètres irrigués

Les insuffisances relevées portent sur:

- ✓ *La sous exploitation des aménagements irrigués;*
- ✓ *Des investissements non rentabilisés;*
- ✓ *Une insuffisante sécurisation foncière;*
- ✓ *L'inexistence de plans d'actions pour une promotion réelle de l'entrepreneuriat agricole et de l'agrobusiness;*
- ✓ *Des mécanismes et conditions d'acquisition des moyens de production peu incitatifs;*
- ✓ *La non maîtrise des marchés.*

En outre, avec le désengagement de l'État, la gestion de l'eau et l'entretien des aménagements, laissés aux mains des coopératives, souffrent de:

- ❖ L'inorganisation de ces OP, souvent trop grandes et endettées;**
- ❖ De l'insuffisance des appuis des services de tutelle en matière de programmation et de mise en œuvre des règles de gestion et des travaux de maintenance;**
- ❖ Du dimensionnement insuffisant et de la mauvaise utilisation de la redevance eau ;**
- ❖ De la faible rentabilité des cultures;**
- ❖ De l'étroitesse des parcelles affectées aux exploitants qui ne permettent pas de générer des revenus suffisants pour l'entretien et la rentabilisation des exploitations.**

Perspectives de la gestion durable des périmètres irrigués

Pour accélérer la valorisation des périmètres irrigués, il a été décidé d'y promouvoir l'investissement privé, après l'adoption de nouvelles mesures de gestion et d'exploitation.

Contenu des nouvelles mesures

De l'allotissement : 3 modèles d'exploitations ont été définis selon la taille, le système cultural et le mode de desserte en eau :

Modèle N°1: superficie 25 ha

Répond aux objectifs de production de céréales et de semences (riz, haricots, pomme de terre, oignon bulbe, niébé, fourrage, etc;

Modèle N°2: superficie 30 ha

Convient aux systèmes de production diversifiée comprenant l'arboriculture fruitière, les cultures céréalières, maraîchères et les cultures fourragères, pour intégrer l'élevage laitier ;

Modèle N°3: superficie 50 ha

La taille de ce modèle d'exploitation impose un niveau de motivation assez élevé. De ce fait, l'orientation de la production doit porter sur des spéculations à haute valeur ajoutée: arboriculture fruitière, cultures céréalières et maraîchères, cultures de rente;

Des conditions d'éligibilité

- ❑ **En attendant l'adoption de la loi en matière de gestion foncière en milieu rural, en élaboration, les conditions financières à remplir pour être attributaire de parcelle aménagée tiennent compte de l'article 194 de la RAF qui stipule que « l'occupation et l'exploitation des terres hydro agricoles donnent lieu au paiement de taxes et redevances »**
- ❑ **La sélection des postulants se fera sur la base d'un appel d'offres et d'un dossier technique qui définira les cahier de charges, notamment les taxes et redevances à payer.**

❑ Les critères d'attribution prendront également en compte

- Une étude de faisabilité du projet;
- Un compte d'exploitation prévisionnel;
- Un engagement à participer aux travaux d'aménagement terminaux.

❑ Un assainissement progressif et ferme sera engagé avec une application effective des cahiers de charges sur les périmètres existants.

Cet effort d'assainissement peut entraîner des retraits de parcelles qui seront réaffectées à d'autres exploitants

L'exploitation des petits périmètres et bas-fonds

□ L'exploitation du type familial sera poursuivie à travers l'approche du programme d'intensification de la petite irrigation, notamment :

✓ un développement de la petite irrigation impulsée par la demande ou les bénéficiaires doivent peser de tout leur poids dans le processus de formulation et de gestion des investissements

✓ L'organisation des acteurs par la mise en place des comités d'irrigants, OPA régies par la loi n°14/AN/99, et constituées par les professionnels agricoles spécialisés dans la production en irriguée.

Missions des comités d'irrigants

- ⇒ **contribuer physiquement et/ou financièrement à l'aménagement des périmètres ;**
- ⇒ **assurer une mise en valeur optimale des aménagements et une rentabilité économique des investissements ;**
- ⇒ **assurer une gestion efficiente et durable des exploitations et des équipements et des ouvrages hydrauliques;**
- ⇒ **assurer la protection de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles.**

Types d'aménagement et bénéficiaires

Types d'aménagements	Catégories de bénéficiaires	Grandes zones d'exploitation
Grands aménagements (+ 100 ha)	Agro-industrie	SOSUCO, Bagré
	Paysannat, Promoteurs privés	Bagré, Sourou
Périmètres moyens (100 ha) - Aval et amont barrages	Paysannat (Etat en concertation avec les communautés locales)	Partout mais surtout au Plateau central
Bas-fonds (20 ha)	Paysannat en concertation avec l'ensemble des utilisateurs	Surtout zone sud et sud-ouest et ouest
Petite irrigation (moins de 1 à 20 ha)	Agriculteurs commerciaux organisés autour d'un espace délimité, Groupements de producteurs	Partout où l'eau est à moins de sept mètres de profondeur
Irrigation localisée (500 m²)	Agriculteurs et groupes de jeunes sans emploi	A tester partout mais surtout pour zones à nappe profonde (Plateau central, nord)
Irrigation localisée (25 m²)	Femmes (jardins familiaux)	Partout où l'eau est claire et peu disponible

Principales cultures à développer

Une analyse financière et économique des principales conditions d'irrigation et des cultures pratiquées a été faite pour orienter les choix des cultures irriguées à développer

Cultures

Rentabilité

Riz

faible rentabilité ,
intensification culturelle,
organisation des exploitants,
meilleure gestion de l'eau,
agrandissement des parcelles,
concentration de la production
rizicole dans les mains
d'opérateurs professionnalisés
et tournés vers les marchés

Cultures

Rentabilité

Mais et niébé

meilleure rentabilité si
adaptation des calendriers de
production et des techniques culturales
avec les cultures d'hivernage et les
irrigations d'appoint

**l'horticulture/
maraîchage,
l'arboriculture
et l'élevage
laitier**

forte rentabilité
à considérer comme les leviers du
développement futur de l'agriculture
irriguée.

CONCLUSION

- la création d'un fonds de soutien à l'entreprenariat agricole ;
- l'installation d'unités de transformations sur les principaux périmètres ;
- la création d'une coopérative d'utilisation en commun de matériels agricoles (CUMA) sur tous les périmètres irrigués ;
- l'allègement de la fiscalité sur les importations des produits agricoles et des intrants ;
- l'alimentation des grands périmètres en énergie électrique subventionnée (énergie agricole) ;
- l'adoption d'une nouvelle politique de sécurisation foncière en milieu rural



Merci pour votre attention

